

BTS CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIELS (CPI)

Objectifs

- Analyser le besoin
- Déterminer un cahier des charges
- Proposer des solutions adaptées et innovantes
- Mettre en forme la solution retenue (Conception Assistée par Ordinateur - CAO)

Durée et rythme

- Formation en alternance
 - Enseignements professionnels : 741 h
 - Enseignements généraux : 468 h
 - Accompagnement individuel : 191 h
- Durée de la formation
 - 1400 h de formation
 - 64 semaines en entreprise soit 2240 h

Rythme d'alternance

- Le calendrier d'alternance est précisé à chaque rentrée scolaire. Il prévoit 20 semaines minimum de présence à Hall 32 par an.

Niveau de sortie

- 5 (BTS, DUT, Bac +2)

Métiers visés

Ce diplôme permet de travailler dans des bureaux d'études ou des bureaux de méthodes.

- Designer industriel
- Technicien prototypiste
- Dessinateur en construction mécanique

Compétences

- S'intégrer dans un environnement professionnel, assurer une veille technologique
- Rechercher une information dans une documentation technique, dans un réseau local ou à distance
- Formuler et transmettre des informations, communiquer sous forme écrite et orale y compris en anglais
- S'impliquer dans un groupe projet et argumenter des choix techniques
- Elaborer ou participer à l'élaboration d'un cahier des charges fonctionnel
- Recenser et spécifier des technologies et des moyens de réalisation
- Concevoir et définir, à l'aide d'un logiciel de CAO et des outils de simulation associés, un système, un outillage ou des pièces mécaniques satisfaisant au cahier des charges fonctionnel
- Imaginer et proposer des solutions techniques en réponse à un cahier des charges
- Dimensionner tout ou partie d'une chaîne d'énergie en autonomie et/ou en collaboration avec un spécialiste
- Participer à un processus collaboratif de conception et de réalisation de produit
- Intégrer l'éco-conception dans la conception d'un produit
- Intégrer le prototypage dans la conception et la réalisation d'un produit
- Élaborer le dossier de définition d'un produit mécanique

Équipements obligatoires

- EPI (fournis par Hall32)
- PC portable HP = 50% du prix d'achat à votre charge avec facilité de paiement

Financement

- La formation est prise en charge par l'employeur et subventionnée par les OPCO. Elle est gratuite pour l'apprenti.

Tarifcation

- Formation sur devis.
Contact formation : cfa@hall32.fr

Modalités d'évaluations

- CCF
- Soutenance de rapport de stage
- Épreuves ponctuelles

Taux d'obtention

- Données disponibles en juillet 2021

Accessibilité

- Accès aux personnes en situation de handicap sur tout le centre.
Pour plus d'informations, contacter notre référent handicap : mobilite@hall32.fr

Période de formation

- De septembre à juin



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Hall32-FI-Octobre2021

Descriptif à retrouver sur www.hall32.fr

Méthodes mobilisées

- Répartition
 - Théorie : 40%
 - Pratique : 60%
 - Présentiel : 100%
- Support informatique
 - PC et logiciels (Solidworks, Autocad, Autodesk, Factory IO, Robot Studio, Pack Office)
- Équipe pédagogique
 - Elle est constituée de formateurs dédiés aux enseignements techniques et enseignements généraux

Programme

- Le programme du BTS Conception de Produits Industriels est composé de cours, de Travaux Dirigés (TD) ainsi que de Travaux Pratiques (TP)
- Français, Mathématiques, Anglais, Physique appliquée, Électrotechnique, Comportement des systèmes techniques, Construction mécanique, Industrialisation des produits

Prérequis

- Avoir le BAC ou titre de niveau IV

Poursuite d'études

- Licence pro Maintenance des Systèmes Industriels (MSI)
- Licence pro Systèmes Industriels Automatisés et Maintenance (SIAM)
- Classe préparatoire ATS ingénierie

Équivalences et passerelles

- Pour toute information veuillez nous contacter à l'adresse suivante : cfa@hall32.fr

Recrutement

- 1 Dossier de candidature : à partir de janvier
- 2 Entretien de motivation : avril à juin
- 3 Décision d'admissibilité : mai - juin
- 4 Recherche d'une entreprise : mars à septembre
- 5 Signature du contrat et de la convention de formation : juillet - septembre